

Avant-propos

Jacques Lambotte, collaborateur du Cefoc, propose au lecteur de revisiter le féminisme. Pour mieux cerner les enjeux et l'essence révolutionnaire de ce véritable mouvement social, l'auteur retrace les luttes et débats portés par les femmes, particulièrement dans notre pays. Ce détour historique permet de comprendre la radicalité du mouvement dans ses perspectives de changement. Pourtant dépourvu de fondateur, de représentant, de doctrine universelle, de territoire... le féminisme éveille aujourd'hui encore, et à travers le monde, un questionnement qui lui est propre. S'agirait-il donc des premiers pas vers une « nouvelle culture » ?

Introduction

La thématique du rapport entre hommes et femmes traverse naturellement tous les groupes et activités organisés par le Cefoc. En avril 2010, un week-end de réflexion posait plus particulièrement la question des avancées du féminisme et de l'égalité entre femmes et hommes, en croisant des approches sociologique, féministe et anthropologique.¹ Au terme de ce temps de travail, une question émerge : si les filles réussissent mieux à l'école (nous tenterons de voir pourquoi) et si la place des femmes a réellement évolué dans la législation (nous verrons en quoi), la porte ne s'ouvre-t-elle pas vers une culture réellement nouvelle ? Que signifierait cette évolution ? À quelles conditions et à quels risques s'affronterait-elle ? Bien au-delà d'une vague de revendications d'égalité ou d'égalitarisme, le féminisme représenterait, c'est notre hypothèse, un véritable mouvement social plus radical encore que le grand projet marxiste d'une société sans classes.

Trop fortes les filles !

En février 2003, Vincent Troger signe un article intitulé « *Trop fortes les filles !* »². L'auteur y développe le constat qu'en général, les filles réussissent leur parcours scolaire beaucoup mieux que les garçons mais s'orientent paradoxalement moins souvent que ceux-ci vers les filières socio-économiquement valorisées. Comment rendre compte de ce paradoxe ? Avec ses étudiants de troisième année de régendat en sciences humaines, Jacques Cornet s'est posé la question. Ensemble, ils se sont demandé ce qui se joue en classe, mais aussi à la maison, et comment les élèves se construisent comme filles et comme garçons.

Un premier type d'explication serait de considérer, dans la ligne des travaux de Pierre Bourdieu³, que les filles sont **des dominées**. La famille et les médias prépareraient filles et garçons à jouer leur rôle de femmes et d'hommes selon les critères et valeurs d'une société dominée par les hommes. En fait, les petites filles tiendraient leurs notes et classeurs (bien

¹ Lors de ce temps de formation, les participants ont pu bénéficier des apports de Jacques CORNET, professeur de sciences sociales à la Haute École libre ISELL Sainte-Croix (Liège), de Patrick GOVERS, anthropologue social au service d'étude de la Ligue des Familles et de Valérie LOOTVOET, de l'Université des Femmes (Bruxelles). L'Université des Femmes a été fondée en 1979. Elle veut rassembler des féministes, développer et diffuser un savoir féministe accessible à toutes et tous. Voir le site www.universitedesfemmes.be.

² V. TROGER, *Trop fortes les filles !* dans *Alternatives économiques*, n° 211, février 2003.

³ Voir surtout P. BOURDIEU, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

mieux que les garçons) comme leurs mamans tiennent leur ménage et apprendraient à la maison leur fonction maternelle et dévouée. Les garçons, quant à eux, seraient nourris du modèle hégémonique basé sur la puissance du pourvoyeur économique (celui qui rapporte de l'argent au ménage) et du preneur de décision : le chef. L'école renforcerait cette socialisation primaire en valorisant chez les filles des attitudes d'ordre, de soin et de régularité, attitudes scolairement rentables. Et ce sont ces mêmes qualités qui les orienteraient vers des professions conformes aux rôles traditionnels : aide-soignante, institutrice, infirmière... Dans cette ligne de pensée, inutile de chercher la moindre trace d'un quelconque féminisme : on reproduit à l'identique ce qui a toujours existé. C'est le poids de la société traditionnelle, où les filles sont des dominées et les garçons des dominants-dominés, puisque eux-mêmes soumis au modèle social.

La sociologie interactionniste, représentée par des auteurs tels que Erving Goffman et Raymond Boudon⁴, rend davantage compte des dimensions individuelle et interpersonnelle des interactions sociales. Ce courant sociologique tend à présenter les filles comme de **superbes calculatrices** (« femmes des années quatre-vingt... », chantait Michel Sardou). Elles réaliseraient des choix en fonction de l'évaluation des coûts et bénéfices. Elles renonceraient à changer les réalités sociales et économiques mais chercheraient plutôt à s'y adapter selon leurs intérêts, dans une optique purement stratégique. Cette attitude serait apprise surtout dans les familles « favorisées » où la femme s'est économiquement émancipée. À l'école, ces filles seraient beaucoup moins dépendantes de l'attitude valorisante (ou non) des enseignants, réclameraient moins une égalité de traitement, et ne s'aligneraient pas du tout sur les « gesticulations » des garçons dans lesquelles elles verraient un rapport coût/bénéfice qui « n'en vaut pas la chandelle ». Cette même logique stratégique expliquerait leurs choix d'orientation. Elles opteraient pour des professions leur permettant d'allier au mieux exigences professionnelles et familiales : enseignantes, professions pouvant s'exercer au moins en partie à domicile... C'est le modèle du marché qui prévaut ici. Il s'agit bien plus d'économie que de féminisme. Et c'est pourquoi les opposants au capitalisme ont longtemps prétendu que les problèmes d'égalité homme/femme disparaîtraient avec celui-ci.

Une perspective théorique plus récente, proche de la sociologie de Bernard Lahire, semble plus intéressante : elle fait des filles des **sujets émancipés**⁵. On n'est plus ici dans une logique de détermination sociale, ni dans une logique d'anticipation des sanctions de l'école et du marché du travail. On entre dans une logique de construction du sujet par lui-même. Les filles, plus que les garçons, grâce à la volonté émancipatrice des mères et de l'école, seraient devenues beaucoup plus autonomes. Si elles travaillent mieux, ce ne serait pas parce qu'elles sont davantage soumises aux règles, mais parce qu'elles auraient un plus grand intérêt d'apprendre. Si elles choisissent le latin, la biologie, les sciences sociales... ce serait pour le caractère humainement plus enrichissant de ces orientations. Elles seraient là investies, non dans la dynamique d'intégration des normes, pas plus que dans celle du marché, mais dans celle du sujet avec ses valeurs et ses projets. Cela étant dit, cet investissement resterait en grande partie dépendant de l'origine sociale des personnes considérées. Cependant, même dans des milieux sociaux où la pression des identités traditionnelles reste très prégnante, la prise de conscience féminine/féministe est très forte également avec la remise en question des inégalités véhiculées par certains médias, par l'école et par certaines mères qui expriment au moins en famille ces valeurs féminines.

Évolution de la place des femmes dans notre société

La volonté émancipatrice des mères de « nos » filles émancipées trouve son fondement dans une réelle évolution de la place des femmes dans les sociétés occidentales. Pourtant, en ce qui concerne notre petite Belgique, tout a mal commencé. Un petit détour par l'histoire est éloquent.

⁴ Voir E. GOFFMAN, *Les rites d'interactions*, Paris, Éditions de Minuit, 1974 et R. BOUDON, *Essai sur la théorie générale de la rationalité*, Paris, PUF, 2007.

⁵ Voir B. LAHIRE (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 1999.

La constitution de 1830, libérale et masculine, ne reconnaît aucun droit politique ni civil aux femmes. Il faudra par exemple attendre 1900 pour que les femmes obtiennent le droit de percevoir elles-mêmes leur salaire !

Le moteur de l'émancipation féminine sera l'éducation des filles. La première école moyenne à leur intention fut ouverte à Bruxelles en 1864. L'accès parcimonieux des femmes à l'université est relativement récent : 1860 en Suisse, 1870 en Angleterre, 1880 en France... et à l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Le droit de notre prime Belgique visait à restreindre le travail des femmes et à les canaliser vers leur « place naturelle » : le foyer. Bien sûr, le conflit 1914-1918 en amena beaucoup à participer massivement à l'effort de guerre et au travail mécanisé en usine. Mais dès la grande crise des années 1933-1936, des lois prononcèrent des restrictions en leur défaveur : les femmes ne peuvent plus être recrutées dans la fonction publique... sauf comme domestiques. On contingente le nombre de celles qui peuvent travailler dans l'industrie et on assaisonne le tout de restrictions salariales. Il faut être attentif au fait que toutes ces mesures furent abrogées à partir de 1935 sous la pression des mouvements féminins. Il est des libertés que l'on perd à ne pas les défendre, mais il en est que l'on gagne par les luttes ! À partir de 1952, l'égalité de rémunération sera peu à peu affirmée et les femmes pourront même saisir les tribunaux pour la faire respecter.

En matière de droit civil, il faut attendre la fin des années 1920 pour qu'une femme mariée puisse disposer de sa propre pension. En 1958, l'égalité juridique entre homme et femme est proclamée. En 1965, la loi sur la protection de la jeunesse pose que les parents exercent conjointement la puissance parentale. Et c'est seulement en 1976 que la loi régissant le mariage exigera que le domicile des conjoints soit fixé d'un commun accord. Dans un tel contexte, il n'est pas très étonnant que le droit de vote ne soit « accordé » aux femmes qu'en 1948. Les élections de 1949 virent d'ailleurs l'élection de cinq femmes, ce qui constituera un tremplin pour faire aboutir des réformes sur les statuts civil et économique des femmes. L'année 1993 verra aboutir la loi sur les quotas qui stipule qu'un tiers des places sur les listes électorales doivent être occupées par des femmes. La loi sur la parité des mêmes listes suivra en 2002 : elle exigera l'alternance homme-femme aux deux premières places.

Les trente dernières années ont vu une marche accélérée des femmes vers la maîtrise de leur corps et de leurs droits. La loi interdisant la distribution de contraceptifs datait de 1923 : elle est abrogée en 1973. La loi sur le viol durcit, en 1989, les peines infligées aux auteurs. Elle sera complétée en 1998 par la loi sur la violence conjugale et, en 2002, par la loi sur la protection contre la violence et le harcèlement sexuel et moral au travail. Quand on prend en considération tout ce chemin parcouru, il ne faut surtout pas oublier que ces avancées n'ont pas été données : elles ont été conquises de haute lutte et, si l'on n'y prend garde, elles pourraient être mises en question.

Lorsqu'on évoque ces luttes, on ne peut manquer de rappeler le combat qui a précédé dans notre pays le vote de la loi sur la dépénalisation de l'avortement⁶. En 1973, le docteur Willy Peers est arrêté et déclaré « coupable » d'avoir pratiqué des centaines d'avortements interdits par la loi de... 1867. Son objectif était pourtant de sortir l'avortement de la clandestinité et donc de diminuer son coût financier trop important pour les plus démunies, ainsi que d'améliorer les conditions sanitaires souvent déplorables dans lesquelles il était pratiqué. Des mobilisations civiles contre la soumission des femmes à des prescrits sociaux suivront cette arrestation. Se développera alors une pratique, certes toujours illégale mais non plus clandestine, sous la pression des mouvements féministes et des mouvements laïcs et de gauche. En 1990, la loi sur l'interruption volontaire de grossesse sera votée. Une victoire pour les féministes. Mais, face à l'émergence de mouvements radicaux, et surtout face à un phénomène de pauvreté grandissante, une vigilance reste très certainement nécessaire pour continuer à assurer aux femmes le maintien et le respect du droit à la maîtrise de leur propre corps.

⁶ Voir l'intéressant dossier *IVG : 20 ans après* dans *Chronique féministe*, n° 105, 2010.

Un appel au changement, aujourd'hui encore

Certes, l'égalité ne s'observe pas seulement en termes législatifs : la loi ne force pas l'évolution des mentalités. Certes, les thèmes sensibles traditionnels continuent de requérir l'attention (travail et salaire, enseignement, violence, participation à la vie politique ici et ailleurs...). Mais il faut reconnaître qu'une somme importante d'avancées ont été réalisées en un « bref » laps de temps⁷. C'est un véritable cadre institutionnel national et international qui a été mis en place pour surveiller et développer l'égalité entre femmes et hommes. En 1995, cinquante mille déléguées originaires de 181 pays se retrouvent à Pékin pour la quatrième conférence mondiale sur le droit des femmes. Dès 2000 est organisée annuellement la Marche Mondiale des Femmes (MMF). Réunies en octobre 2008 à Vigo, en Espagne, elles ont lancé un appel à l'action : « changer la vie des femmes pour changer le monde. Changer le monde pour changer la vie des femmes ! ».

Et changer, il reste nécessaire de le faire ! On connaît Jean-Jacques Rousseau pour ses propos sur l'éducation et sur la perversion de l'homme par la société... On ignore généralement qu'il était hostile à l'éducation des femmes : leur pouvoir de séduction est la cause principale, selon lui, de la corruption de la société. Et si une femme doit « se coller » à un homme, c'est parce que sa faiblesse a besoin de la raison universelle de l'homme. Rousseau est mort en 1778, mais avant lui, au XIII^e siècle, la cathédrale de Worms « accueille une statue un peu particulière : elle représente une femme en belle livrée, avec un chevalier à ses pieds. Mais le dos de la femme en question offre une vision cauchemardesque : il grouille de vermine »⁸. Mais c'est aussi en 2004, soit hier, que la Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi publiait une lettre dénonçant les effets néfastes du féminisme et la « confusion délétère » des rôles entre les sexes⁹. Les femmes ont donc dû et doivent encore se battre contre toute assignation à une « nature » féminine d'où découleraient logiquement toute une série d'assignations à des rôles. Rôles qui organisent la société et dont il a été fait mention ci-dessus. Douceur féminine contre raison masculine. Soins des enfants contre organisation « rationnelle » de la société.

Le féminisme, un mouvement social

Face à une société encore largement dominée par des logiques et des catégories masculines, le féminisme se présente ainsi comme un mouvement social particulièrement innovant. Une véritable révolution. D'où notre titre « Vers une nouvelle culture ? ». On aurait pu dire « Vers un monde nouveau ? ». Pour en comprendre la portée, le mieux est sans doute de le comparer au grand projet marxiste (qui n'était peut-être pas celui de Marx...) de société sans classes. D'autant que le féminisme apporte peut-être un souffle politique nouveau à des sociétés désappointées par l'échec et la chute de l'alternative communiste en 1989. Nouveau et, peut-être, plus radical. Le capitalisme, domination d'une classe par une autre, est un phénomène bien situé dans notre histoire, celle de la modernité. La lutte anticapitaliste reste donc située dans notre histoire moderne. La structure de domination hiérarchique des femmes par les hommes est en revanche un « invariant » : on le retrouve dans toutes les cultures et à toutes les périodes de l'histoire. Tenter de renverser cette structure, c'est-à-dire de supprimer toute domination des uns par les autres constitue donc une véritable révolution, même si celle-ci ne prend pas une forme violente.

Même Mai 1968 a été vécu par les femmes comme une révolution générale et libertaire certes, mais où elles ne pouvaient se manifester que sous la caution masculine. Un mouvement revendiquant la liberté générale reconduisait en fait à la domination masculine. C'est alors que les femmes ont fait sécession. Ainsi, à partir de 1970, ce n'est rien de moins que la structuration hiérarchique des rapports de sexes qui est identifiée comme fondamentale et qui

⁷ Développement inspiré du livre de F. COLLIN, *Parcours féministe*, Coll. « Traces », Bruxelles, Labor, 2005.

⁸ S. RENARD, *Les femmes ? Superficielles, fragiles, inconstantes...* dans *Espace de Libertés*, n° 386, mai 2010, pp. 7-9.

⁹ Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Lettre, Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le monde*, 31 juillet 2004.

est absolument contestée. Ce n'est donc pas, contrairement à l'idée que s'en fait le document romain cité ci-dessus, la confusion des sexes qui est recherchée. L'objectif est de lutter contre leur hiérarchisation soi-disant fondée en « nature ».

Si pour l'anthropologie structurale de Claude Levi-Strauss les femmes étaient jusque-là des objets échangés entre les hommes, des purs signes¹⁰, voilà qu'elles deviennent signifiantes : elles se disent, se cherchent, s'affirment, produisent elles-mêmes des signes... ceux de leur libération ! L'invariant indiscuté, naturalisé, est ainsi entamé. C'est là le caractère radical du mouvement des femmes, sa volonté de transformer un monde régi et défini par un seul sexe en un monde régi et défini par hommes et femmes conjointement.

Il s'agit donc du refus de la hiérarchie entre les sexes, d'une exigence d'égalité. Mais d'égalité en quoi ? Il ne s'agit nullement pour les femmes de s'aligner sur le modèle masculin, de devenir des « hommes comme les autres ». Mais de promouvoir un monde autre, défini en des termes nouveaux. Il ne s'agit nullement d'un processus d'assimilation aux valeurs établies. Il s'agit d'entreprendre une transformation en profondeur de celles-ci. Ce sera donc une grave erreur que de considérer le féminisme comme un « devenir hommes » des femmes. Il s'agira bien plutôt d'un « devenir autre » à la fois des femmes et des hommes. La « sécession originelle » de 1970 était nécessaire pour que les femmes puissent parler entre elles et parler elles-mêmes en leur nom. Elle n'est nullement un mot d'ordre intangible qui empêcherait des alliances et des inspirations.

Ce monde nouveau adviendra-t-il ? Ce qu'il faut noter en tout cas, c'est que personne n'en a une représentation. Personne n'en possède le bon modèle qu'il suffirait d'appliquer. Personne n'en connaît la fin, au contraire de certains marxistes qui pensaient connaître la fin de l'histoire. Le féminisme n'est donc ni un corps de doctrine ni un parti. Il est bien plutôt une révolution permanente qui s'invente et se pense à chaque pas. Il est donc un espace de discussion où des opinions se confrontent, une injonction à inventer continuellement des chemins de libération. Il y a d'ailleurs discussions entre « les » féminismes eux-mêmes¹¹. Le féminisme – les féminismes – est un courant pluriel, dialogal, sans garantie puisque personne n'en possède la formule magique. Le transformer, le réduire en thèse, en thème, en certitude serait déjà le pervertir.

« Le féminisme : un mouvement social et politique qui concerne la moitié de l'humanité, mais qui n'a ni fondateur ou fondatrice, ni doctrine référentielle, ni orthodoxie, ni représentantes authentifiées par quelque carte, ni stratégies prédéterminées, ni territoire, ni représentation consensuelle, et qui, dans cette indécidabilité constitutive ne cesse de déterminer des décisions, imposant aujourd'hui son angle d'approche et son questionnement à travers le monde... un objet inidentifiable »¹². C'est par cette longue phrase au long souffle que Françoise Collin ouvrait son livre. C'est sur cette espérance d'un monde autre que nous voudrions refermer cette analyse.

Jacques Lambotte,
collaborateur du Cefoc

¹⁰ F. COLLIN, *Parcours féministe*, op. cit., p. 17.

¹¹ Pour faire bref, on distingue les « universalistes » (dont Simone de Beauvoir), pour lesquelles il n'y a aucune différence réelle entre les sexes et les « différentialistes » (comme Luce Irigaray) pour lesquelles il y a bien différence – ne serait-ce qu'en ce qui concerne la mise au monde des enfants – mais qui ne peut conduire à l'inégalité.

¹² F. COLLIN, op. cit. p. 7.

Pour aller plus loin

Françoise COLLIN, *Parcours féministe*, Coll. « Traces », Bruxelles, Labor, 2005.

Stéphane RENARD, *Les femmes ? Superficielles, fragiles, inconstantes...* dans *Espace de Libertés*, n° 386, mai 2010, pp. 7-9.

Pour réfléchir et travailler ce texte en groupe

1. Regards sur l'expérience personnelle et en groupe :

- a. Quelle expérience de l'égalité/inégalité entre hommes et femmes faites-vous dans vos lieux de travail et de vie ? Avez-vous observé des évolutions ces dernières années ?
- b. Selon vous, le féminisme est-il d'actualité ou s'agit-il d'un luxe de nos sociétés occidentales ?

2. Lecture du texte

3. Réactions :

- a. Qu'est-ce qui vous frappe dans ce texte ?
- b. Est-il éclairant pour comprendre certains fonctionnements de notre société ?
- c. Apporte-t-il des éclairages sur l'expérience vécue exprimée au départ ?
- d. Que trouvez-vous important de retenir pour votre vécu et vos engagements ?